

AVIS MUNICIPAL

**EXTRAIT DES PROCES-VERBAUX
LISTE DEFINITIVE DES CONCESSIONS CONSTATEES
A L'ETAT VISUEL D'ABANDON**

Le Maire de la commune de LE PASSAGE-D'AGEN (47520)

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2213-8 et 9, L. 2223-17, L. 2223-18, ainsi qu'à ses articles R. 2223-12 et suivants ;

Considérant les premiers procès-verbaux dressés le 03 décembre 2020,

AVISE

Que l'état visuel de l'état d'abandon des concessions listées ci-après a été constaté par un 2nd et dernier procès-verbal dressé par l'autorité municipale, après transport sur les lieux, le **10 juin 2024 dans le cimetière de Ganet** :

EMPLACEMENT / SEPULTURE <small>(Format : N° Cimetière / N° Carré / N° Emplacement)</small>	DATE DE L'ACTE	CONCESSIONNAIRES	INHUMES
3 - CARRE G - 81	19/03/1968	REZENEUR	- FAMILLE REZENEUR - FAMILLE GABRIEL - REZENEUR Paul - 20/03/1988 - GABRIEL ? née RENAUDIN - 01/02/1968 - REZENEUR Claire née GABRIEL - 04/04/1994 - REZENEUR Odette
3 - CARRE H - 19	08/08/1961	CUSSAC	- FAMILLE CUSSAC - FAMILLE PEZET - ? ?
3 - CARRE J - 64	25/01/1975	DUFORT- WITTENBERG Eliane	- FAMILLE WITTENBERG* - FAMILLE DUFORT* - WITTENBERG Christian - 1974 - WITTENBERG Mathilde - 1993

Qu'en conséquence, les descendants ou successeurs des concessionnaires sus-indiqués ou, éventuellement, les personnes chargées de l'entretien sont invités à rétablir la concession en bon état de propreté et/ou de solidité dans un délai maximum de UN (1) mois ; faute de quoi, la commune procédera à la reprise des terrains, conformément à la réglementation.

Que le présent avis comprenant la liste des concessions faisant l'objet de la procédure est consultable sur les panneaux d'affichage à la mairie, aux portes du cimetière ainsi que sur la plateforme www.cimetieres-de-france.fr dans l'espace dédié au cimetière communal concerné et, le cas échéant, peut être consulté, sur le site internet de la



COMMUNE DU PASSAGE D'AGEN CIMETIERE DE GANET

LEGENDE

- Emplacement bâti
- Emplacement en pleine terre
- Emplacement en terre non matérialisé
- Emplacement projeté disponible 1.40 / 2.40
- Emplacement concédé non occupé 1.40 / 2.40
- Limite de carrés

A titre indicatif :

- Equipement funéraire
- Pied de tombe
- Emplacement délimité par une ferronnerie
- Ouverture de caveau frontale
- Emplacement justifiable d'une Procédure de reprise

0,00 20,00



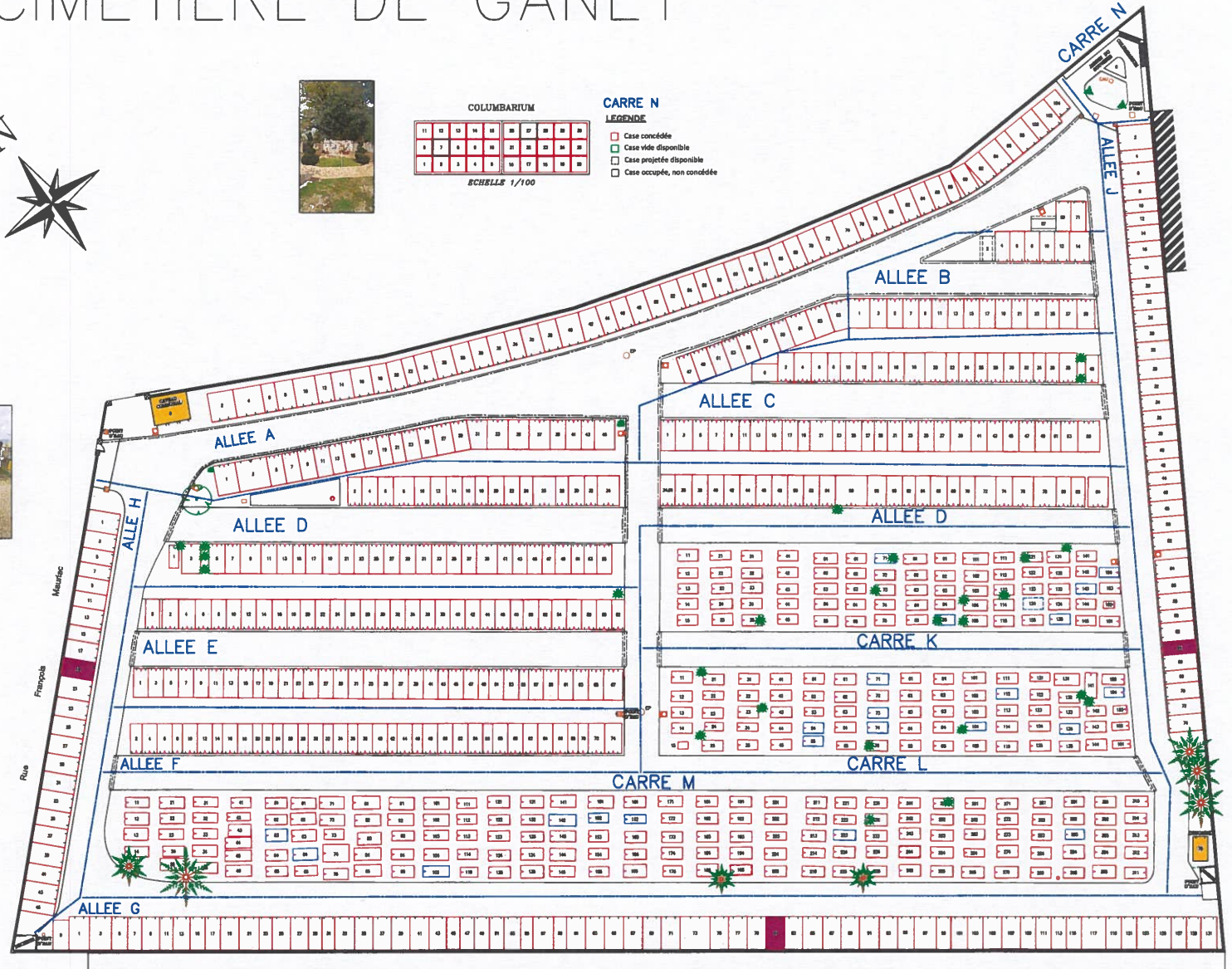
COLUMBARIUM

11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

ECHELLE 1/100

CARRE N LEGENDE

- Case concédée
- Case vide disponible
- Case projetée disponible
- Case occupée, non concédée



LE PASSAGE D'AGEN				47
GANET		ITV	INTERVENTION	
	ATC	ST		
	CTC	OE		
	EDI	OE		
	DAO	OE		
	CTC	JPB		
	LIV	OE	26/04/2024	
PLAN FIN DE PROCEDURE				
DOSSIER N°: 20180146CM		ECHELLE 1/200		

LE PASSEGE D'AGEN
GANET

14, rue des Mirrors 075 - 31130 MESSIGNY
Tel: 03.80.66.81.81 Fax: 03.80.35.48.83